

« 1 heure, 1 expérience » devient « 1 heure, 1 expert » !

Avec son nouveau cycle de conférence en ligne, Sites & Cités vous invite à rencontrer et à échanger avec son réseau d'experts sur différents sujets et thèmes.

Découvrez les sessions « 1 heure, 1 expert » et affinez vos connaissances sur des thématiques réglementaires précises. Grâce à un format court et interactif, profitez gratuitement de 5 sessions mensuelles d'une heure en ligne, où vous apprendrez des méthodes et des outils pratiques directement de nos experts.

Ne manquez pas cette occasion unique de dialoguer avec des spécialistes et de développer vos compétences.



5 sessions mensuelles d'une heure en ligne



Accessible gratuitement aux membres et partenaires Sites & Cités



Des experts répondent à vos questions réglementaires





Elisabeth BLANC, Architecte DPLG, urbaniste exerçant à titre libéral, en association avec Daniel Duché

Les orientations d'Aménagement et de Programmation dans les Sites Patrimoniaux Remarquables

Objectifs

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) se déclinant en OAP thématiques ou en OAP sectorielles sont des outils au service du projet de territoire. Comment en optimiser leur mise en œuvre dans les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) ?

Inscription

ven 11 oct 13h30 14h30



Stéphanie JACQ-MOREAU, Avocate – SJM Avocats

Opération d'Aménagement en centre ancien : les apports de la loi du 9 avril 2024

Objectifs

La loi du 9 avril 2024 « visant à l'accélération et à la simplification de l'habitat dégradé et des grandes opérations d'aménagement » apporte des modifications sensibles aux procédures de DUP visant les immeubles dangereux ou sous restauration immobilière. Elle facilite le recours aux procédures dérogatoires. Point d'actualité sur le sujet.

Inscription

lun 14 oct 13h30 14h30



Emilie LHOSTE, Responsable du service Patrimoine Rouen Métropole, Cheffe de projet VPAH

La Convention de Faro : vers des politiques patrimoniales participatives, inclusives et dynamiques

Objectifs

La convention cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour les sociétés, dite «Convention de Faro» portée par le Conseil de l'Europe, est encore peu connue en France. Pourtant elle répond à de nombreux enjeux contemporains comme la pluralité des récits, la légitimité du discours et la responsabilité partagée de cette ressource commune.

Inscription

ven 08 nov 13h30 14h30



Arnaud GARCIA, Avocat

Vers une meilleure efficience du dispositif Malraux au service des collectivités

Objectifs

Evoquer les axes d'évolution souhaitables de la fiscalité Malraux au service des politiques de logement des villes en site patrimonial remarquable : dimensions juridique, sociale, énergétique et fiscale.

Inscription



Jacky CRUCHON, Consultant urbanisme et patrimoine Sites & Cités

Bernard WAGON
Architecte du patrimoine

La mise en oeuvre d'un Site Patrimonial Remarquable

Objectifs

Comment mettre en place un SPR, selon quelle méthode ? Quels sont les forces et écueils rencontrés lors de l'élaboration de ce document : la rédaction du cahier des charges destiné au lancement du marché de prestataire, la mise en place de la commission locale, les documents à fournir...

Inscription

En partenariat avec:







